



GRAND PRIX GOLF DE SABLE SOLESMES

Catégorie messieurs : 8 Catégorie dames : 9 (en 2022)

SAMEDI 22 **AVRIL** et DIMANCHE 23 **AVRIL** 2023

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve Fédérale qui répond au cahier des charges des « Grands Prix » 2023

I : FORMULE

36 trous en Stroke Play, 18 trous par jour (Parcours « Forêt – Rivière »).

- Vendredi 21 avril : Entraînement. Réservation des départs au **02 43 95 28 78**
- Samedi 22 avril : Premier tour
- Dimanche 23 avril : Deuxième tour

II : SERIE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

Le nombre des participants est limité à 120.

- MESSIEURS : 1 série de 0 à 11.4
- DAMES : 1 série de 0 à 17.4

III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Etre licencié de la FFGolf à jour du certificat médical et du "droit de jeu fédéral" ou être licencié à une Fédération étrangère reconnue, et répondant aux exigences des règles du statut amateur.
- Remplir tous les critères d'inscriptions ci-dessous.

IV : PRIORITES D'INSCRIPTION

- 1 Les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames.
- 2 Les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur.
- 3 L'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions.
- 4 L'ordre des index.

V : LES INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription ci-joint devra parvenir au **GOLF DE SABLE SOLESMES** pour le **Samedi 08 avril 2023 à 12 h 00 au plus tard**, accompagné du droit d'engagement.

Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions restera redevable du droit d'engagement.

Si le comité était amené à baisser l'index du plus haut inscrit, les joueurs non-retenus dans le champ des compétiteurs seraient prévenus par mail le mercredi 12 avril.

La liste des inscrits sera publiée au plus tard le 11 avril à 18 h 00 à l'accueil du Golf et sur le site du Golf de Sablé Solesmes.

VI : DROIT D'ENGAGEMENT

- 80 €** Joueur de plus de 25 ans
- 40 €** Joueur de 25 ans et moins
- 30 €** Membre du Golf de Sablé Solesmes

VII : DEPARTS

Les départs seront disponibles le Jeudi 20 avril à 18 h 00, à l'accueil du Golf et sur le site du Golf de Sablé Solesmes.

VIII : PRIX

Série Messieurs : 3 prix bruts.

Série Dames : 3 prix bruts.

IX : DEPARTAGE

En cas d'ex aequo pour le 1^{er} prix brut, play-off trou par trou. Pour les autres prix, ou s'il est impossible de jouer le play-off, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou.

X : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le Dimanche 23 avril 2023 au club house avec Cocktail. Les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire.

XI : COMITE DE L'EPREUVE

Alain VALLET, Président de la ligue ou un arbitre le représentant.

Un membre du corps arbitral.

Benoist COUBARD, président de l'Association Sportive ou son représentant.

Alexandre N'GUEMA, Adjoint de direction.

Bernard GIORDANENGO, Professeur.



BULLETIN D'INSCRIPTION
GRAND PRIX DE SABLE SOLESMES
22/23 Avril 2023



Nom : Prénom :
N° de licence : Club de Licence :
Licence OR :
Index : Place au Ranking :
Adresse :
.....
N° de tel : N° de tel portable :
Adresse électronique :@.....
Date de naissance :

Ci-joint un chèque global à l'ordre du Golf de Sablé Solesmes de :

(Cocher la case correspondante)

- 80 €** Joueur de plus de 25 ans
 40 € Joueur de 25 ans et moins
 30 € Membre du Golf de Sablé Solesmes

Fait à le

Signature

GOLF DE SABLÉ-SOLESMES

997 route de l'Outinière

72300 SABLÉ SUR SARTHE

Tél : 02 43 95 28 78

Mail : golf-sable-solesmes@wanadoo.fr

Site : golf-sable-solesmes.com